



ROTARY INTERNATIONAL



Comité Inter Pays
FRANCE - USA
Section Française



Assemblée Générale Ordinaire du 8 décembre 2012

L'A.G.O de la section française du CIP France USA s'ouvre ce jour à 10h15 au Novotel de la Porte d'Asnières, siège du CIP.

La vérification des présences et des procurations montrent que le **quorum est atteint** et que l'assemblée peut délibérer valablement.

Le Rapport d'Activité (Le rapport complet est en annexe) présenté par le président Robert Héline se résume en les termes suivants :

L'activité du CIP, depuis la dernière assemblée générale, a été essentiellement orientée vers le développement du projet d'échanges de stages avec les USA et soutien au RYLA de WE bilingue organisé par le club de Paris la Défense.

L'Exercice 2011-2012 se traduit par les principaux chiffres financiers ci-après :

un profit comptable de 827,17 euros € qui est le résultat :

- de produits à hauteur de 3389,80 € , dont cotisations = 1520 €, produits financiers = 947 €, dons reçus = 572 € (dont 500 € de la société PAGE de Patrick Maillard, qui ont largement compensé la perte des cotisations de deux districts)
- de charges s'élevant à 2562,63 € dont : charges de fonctionnement = 1171,54 €, et charges sur actions = 1391,09 € (RYLA = 781,01 €, et Rennes = 610,08 €),

Les fonds propres s'élèvent à 48 539,65 €, avant affectation du résultat de l'exercice, dont 25 000 € de fonds associatif et 23 694 € de réserves, une trésorerie de 49 366,82 € essentiellement placée en livret A (46 438,79 €).

Jean Marie Poinard prend ensuite la parole pour remercier Robert pour l'excellent travail effectué pendant ses années de présidence. En particulier pour le lancement des échanges de stages pour des jeunes étudiants et les contacts qu'il a pris avec le CR pour mettre l'accent sur les nouvelles générations. Il remercie aussi tout le bureau et en particulier le vice président Max pour son implication constante pour notre CIP

Les Résolutions suivantes sont soumises à l'A.G.

Première résolution :

L'Assemblée générale des membres, après avoir pris connaissance du rapport établi par le Conseil d'administration sur l'activité de l'association durant l'exercice clos le 30 juin 2012 et sur les comptes dudit exercice, approuve lesdits rapports et les

comptes annuels de cet exercice faisant apparaître un résultat de 827,17 € ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Ensuite de quoi, l'Assemblée générale donne quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour l'exercice de leur mandat jusqu'au 30 juin 2012.

Deuxième résolution :

L'Assemblée générale décide d'affecter en report à nouveau le résultat bénéficiaire de l'exercice 2011-2012 s'élevant à la somme de 827,17 €

Troisième résolution :

L'Assemblée générale des membres adopte le projet de budget établi par le Conseil d'administration pour l'exercice 2012-2013, et proroge, pour les exercices 2012-2013 et 2013-2014 le montant des cotisations des membres de l'association à :

- 20 euros pour les personnes physiques, mais seulement 5 € pour les Rotaractiens
- 50 euros pour les clubs,
- 150 euros pour les districts, sachant que le district du président est sollicité pour une cotisation de 500 €

Quatrième résolution :

L'Assemblée générale élit au Conseil d'Administration Bertrand Baranovsky , pour une durée de trois ans, se terminant à l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2014-2015.

Cinquième résolution :

L'Assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme de ses délibérations, à l'effet d'effectuer toutes formalités.

Les 5 résolutions sont adoptées à l'unanimité.